

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS ANCIENNE CARRIERE EMERY DE PETIVILLE à null

Description de l'établissement

Nom : ANCIENNE CARRIERE EMERY DE PETIVILLE
Adresse : Non renseignée
Commune(s) :
PETIVILLE (76499)
Activités : Non renseignée
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 01/08/2024

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP00056960101

Ancien identifiant SIS : 76SIS08263

Commune principale : PETIVILLE (76499)

Description¹ : Il s'agit d'une ancienne carrière comblée avec des matériaux divers. Elle a reçu des déchets industriels spéciaux, en particulier des déchets pétroliers, ainsi que des ordures ménagères. Les investigations y ont montré des pollutions aux hydrocarbures.

Le diagnostic ne conclut pas que l'état des sols est compatible avec un usage futur donné ou les usages constatés.

Dans ce contexte, des investigations seront à réaliser pour permettre de conclure quant à la compatibilité entre l'état du site et les usages projetés.

POUR RAPPEL :

L'article L. 125-7 du code de l'environnement prévoit que lorsqu'un terrain situé en secteur d'information sur les sols fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur du terrain est tenu d'en informer par écrit l'acquéreur ou le locataire. Il communique les informations rendues publiques par l'État. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité.

En application des articles L. 556-2 et R. 556-2 du code de l'environnement et R. 43116 et R. 442-8-1 du code de l'urbanisme, sur un terrain répertorié en secteur d'information sur les sols, le maître d'ouvrage fournit dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager une attestation garantissant la réalisation d'une étude de sols et de sa prise en compte dans la conception du projet de construction ou de lotissement. La présence de cette attestation (ATTES-ALUR) dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager est vérifiée par le service urbanisme de la collectivité compétente.

Cette étude de sols comprend un diagnostic et un plan de gestion en découlant. Le plan de gestion définit les mesures de gestion permettant d'assurer la compatibilité entre l'état du site et l'usage futur souhaité au regard de l'efficacité des techniques de réhabilitation ainsi que du bilan des coûts et des avantages de la réhabilitation au regard des usages considérés.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 01/08/2024

Enjeux et environnement : Description qualitative des risques :

Nature : eaux souterraines, eaux superficielles, air, sol.

Commune principale :

Captage : présence d'une nappe - captage AEi à proximité. Le terrain est situé au droit d'un aquifère non protégé par la présence de formations imperméables donc vulnérable à une pollution éventuelle.

PETIVILLE (76499)

Description³ :

Il s'agit ancienne carrière comblée avec des matériaux divers.

Elle a reçu des déchets industriels spéciaux, en particulier des déchets pétroliers, ainsi que des ordures ménagères.

Les investigations ont montré des pollutions aux hydrocarbures.

Actions menées :

Décision administrative : évaluation simplifiée des risques (ESR, étape A) prescrite par arrêté préfectoral du 04/01/99.

Etudes : ESR (étape A) réalisée par l'APAVE NORMANDE transmise le 10 juillet 2000. Le rapport conclut à la nécessité de réaliser des investigations complémentaires (phase B) pour obtenir une cotation ESR.

Le projet d'arrêté prescrivant la phase B a été examiné par le conseil départemental d'hygiène en décembre 2001. L'étude réalisée début 2003 n'a pas permis de caractériser une source de pollution. De ce fait, la cotation ESR s'avère impossible. Néanmoins, un impact étant constaté sur les eaux souterraines, la surveillance de la qualité de ces dernières est instaurée.

Pour la réalisation de ces études et du suivi de la qualité des eaux souterraines, la commune de Petiville a bénéficié d'une subvention conjointe de l'Europe et de la Région Haute-Normandie.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

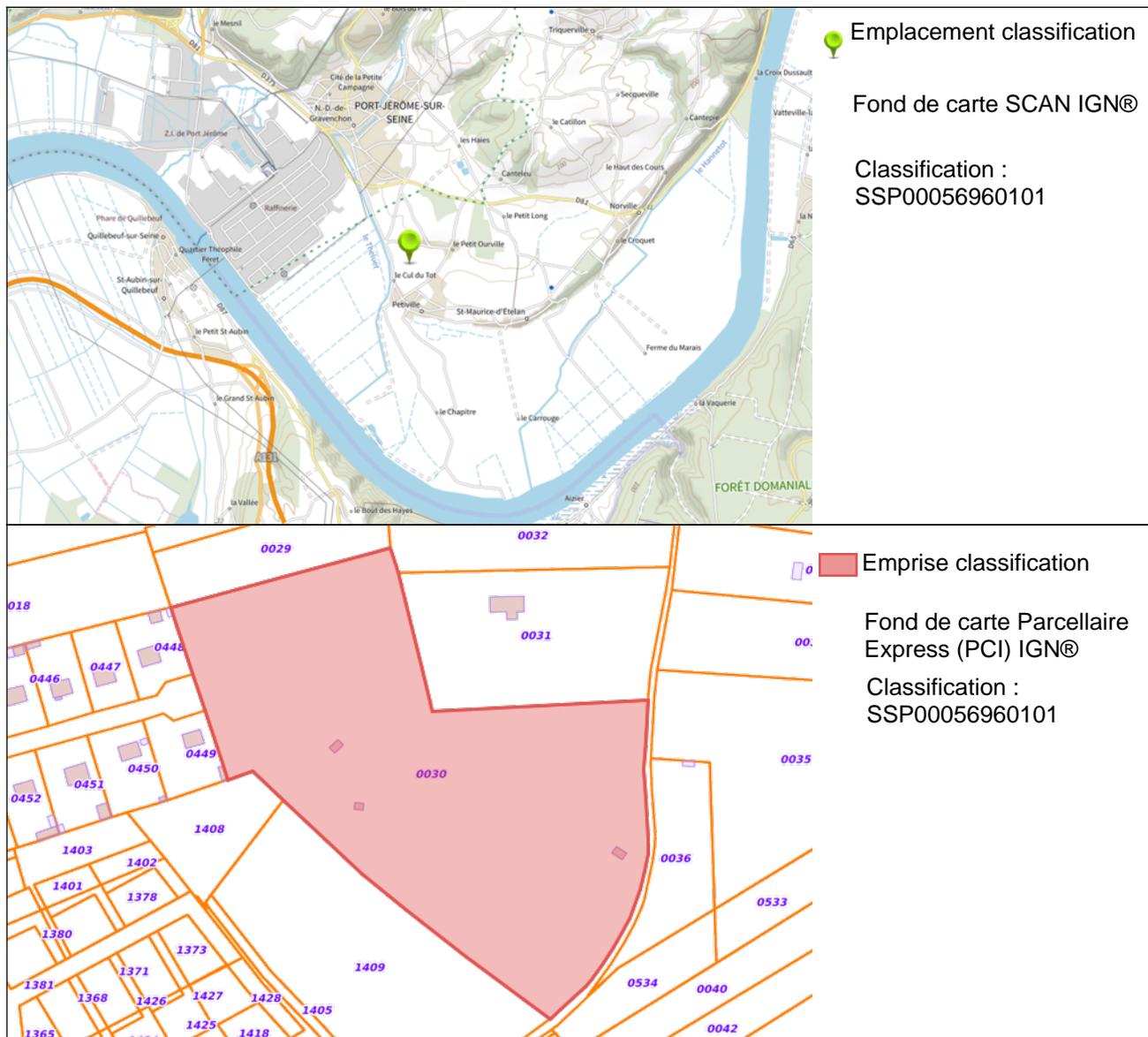
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Petiville	1	0B	0030	76

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroide
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 524869.5206476306, Lat. : 6932460.903890766

Superficie estimée :

29295 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.